

NOUVELLE-CALÉDONIE

## NEWS PRODUITS

**NOUVELLE LISTE SUR LE SITE DE LA DAVAR des PPUA homologués à compter du 28 août 2023.**

NOUVELLES HOMOLOGATIONS DE PPUA ENTRE LE 01/07/2023 et le 31/08/2023.

L'arrêté n°2023-1915/GNC du 26 juillet dernier relatif à l'agrément des substances actives et à l'homologation de produits phytopharmaceutiques à usage agricole par équivalence, permet d'importer et d'utiliser les PPUA ci-dessous.

GRUPE	NOM DU PPUA
<b>Insecticide</b>	BELEM 0,8 MG, IMTRADE MYRIAD RMR, NOVACARE FOLIAIRE, NOVACARE GRANULE, QUICKPHOS BAGS, QUICKPHOS TABLETS, RELENT, SUPREMIS 100 SC, TEPPEKI, VERDEX 18 EC
<b>Fongicide</b>	ATLANTIS FLO, CITARA 200 EW, CURALAN, FONTELIS, FOSTONIC 80 WP, IMTRADE CERTIFY 800 WG, PROCURA, REVUS, REVUS START PEPITE, SOVRIN FLO, TOPAZE, WHISPER, ZORVEC ENDAVIA
<b>Herbicide</b>	CHARDEX, CREDIT XTREME, FIERA, GARLON PRO L 60, LONPAR, STARANE GOLD, TITUS, TRITON SG, VEGA, WEEDENZ RAPID
<b>Autres</b>	ESDAINE, EXSENTIA, FERREX, OLIOFIX, QUICKPHOS PELLETS

24 d'origine France, 2 d'origine Australie, 12 d'origine Nouvelle-Zélande

FLASH

## PRODUITS : MÉDIATEURS CHIMIQUES

### ALTERNATIVES

Ce sont des substances chimiques émises par les organismes vivants. Ils servent à stimuler les interactions entre les individus. Il en existe plusieurs types :

les **phéromones sexuelles agrégatives** attirent les partenaires de la même espèce, les **allomones** éloignent les autres espèces au profit du sécréteur de la substance, les **kairomones** attirent les prédateurs des ravageurs.

En protection des cultures, on les utilisent pour :

- piégeage de masse avec insecticide,
- détection ciblée avec des pièges à bandes collantes,
- surveillance de l'évolution des populations de ravageurs,
- confusion sexuelle pour éviter la reproduction, etc.

En Nouvelle-Calédonie, on utilise des produits à base de médiateurs chimiques contre divers ravageurs comme les chenilles, charançons du bananier ou charançons de la patate douce. Les médiateurs chimiques utilisés seuls (sans produits biocides), sont distincts des PPUA, ils ne requièrent pas de Certiphyto-NC. Toutefois se sont des produits de synthèse qui peuvent présenter des risques potentiels et/ou avérés pour la santé humaine.

### PRODUITS ACTUELLEMENT DISPONIBLES CHEZ LES DISTRIBUTEURS EN NC

L'utilisation des médiateurs chimiques est autorisée en agriculture, **lors de leur manipulation le port de gants en nitrile est OBLIGATOIRE**. En agriculture biologique, ils doivent être utilisés sans biocide de synthèse.

Anticipez vos commandes auprès des fournisseurs agréés de PPUA et en fonction des besoins cf [Bulletin de Santé Végétal du territoire de août 2023](#).

Nom commercial	Substance Active (SA)	Cible	Dosage Recommandé	Conseils d'utilisation	Durée d'efficacité
<b>COSMOPOLITES SORDIDUS</b>	Sordidine	Charançon du bananier ( <i>Cosmopolites sordidus</i> )	10 pièges/ha pour le piégeage de masse	Accrocher à l'intérieur du piège et placez également un petit morceau de tronc de bananier ou de patate douce pour décupler l'efficacité de votre piège	4 semaines en moyenne selon les conditions environnementales
<b>CYLAS FORMICARUS LURE</b>	Z3-dodeceny- E2-butoate	Charançon de la patate douce ( <i>Cylas formicarus</i> )	16 à 36 pièges/ha pour le piégeage de masse		
<b>ORYCTES SPP. LURE</b>	ethyl-4-methyloctanoate	Rhinocéros du cocotier ( <i>Oryctes spp.</i> )	16 à 20 pièges/ha	Commencer le piégeage dès la plantation	10 semaines
<b>THRIPS ATTRACTANT*</b>	Mélange de 5 substances attractives	Thrips ( <i>Thrips tabaci</i> , <i>Frankliniella spp.</i> )	6 à 30 pièges/ha	Utilisable en association aux plaques bleues engluées ou des pièges ouverts à l'eau	
<b>FRUIT FLY ATTRACTANT</b>	4-(p-hydroxyphenyl)-2-butanone	Mouches des fruits ( <i>Bactrocera tryoni</i> )	4 pièges/ha 20 mm de hauteur par piège	Placer les pièges à 1,2 m de hauteur sous une branche autour de la parcelle à protéger. Enlever les mouches mortes lors de la recharge	Recharger le piège lorsque le niveau atteint 15 mm
<b>AMULET CUE-LURE**</b>	Fipronil + 4-(p-Acetoxyphenyl)-2-Butanone	Mouches des fruits ( <i>Bactrocera tryoni</i> )	10 à 16 amulettes/ha Uniquement en arboriculture et fraise	Placer les amulettes sous une branche, à l'ombre, hors de portée des enfants, dans la parcelle	3 mois
<b>PREDALURE</b>	Arômes alimentaire et composants de parfum	Auxiliaires tels que chrysopes, syrphes, coccinelles, etc.	30 à 40 sachets/ha	Peut être placé dans un verger, un champ, une pépinière à hauteur de et dans la culture	4 semaines

\*Les bandes engluées bleues et jaunes ainsi que les pièges à charançons et à mouches sont disponibles dans les magasins destinés aux professionnels comme aux non professionnels.  
\*\*Le seul insecticide du même types est l'AMULET CUE-LURE, il est destiné uniquement aux professionnels possédant un certiphyto-NC3.

# Actualités

## NOUVELLE-CALÉDONIE

### > Sortie du livret des plantes de services et auxiliaires

Ce guide permet de favoriser la biodiversité fonctionnelle, renforcer la présence des insectes utiles pour utiliser moins d'insecticides sur vos cultures, il est disponible gratuitement [sur le site de la CAP-NC](#). Vous le trouverez en version papier sur nos stands lors des prochaines foires des îles, Koumac et Ponérihouen, auprès de nos techniciens ou dans les antennes de la CAP-NC.



## PACIFIQUE

### > Harmonisation de l'homologation des pesticides dans les pays insulaires du Pacifique

Douze pays insulaires du Pacifique soutenus par la Communauté du Pacifique (CPS) ont créé un Forum sur la réglementation des pesticides qui servira de plate-forme principale pour l'harmonisation de l'homologation et de l'utilisation des pesticides dans le Pacifique. Le forum fonctionnera comme un mécanisme d'appui technique, pour éclairer la prise de décision nationale sur l'homologation des pesticides. [Harmoniser l'homologation des pesticides dans les pays insulaires du Pacifique | La Communauté du Pacifique \(spc.int\)](#)

## FRANCE

### > AMM de 120 jours en cas d'urgence phytosanitaire

Dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF) du 13 octobre 2014, le ministère chargé de l'Agriculture reste compétent pour délivrer, dans des situations d'urgence phytosanitaire, des autorisations de mise sur le marché d'une durée maximale de 120 jours. Ces décisions sont rendues publiques sur le site du ministère durant leur période de validité. À titre d'exemple, le TEPPEKI (Fonicamide) est autorisé sur chou pommé contre les aleurodes jusqu'au 13/11/2023. Le SERENADE ASO (BT) et le KYVENTIQ (Fenpicoxamide) sur cercosporiose de bananier jusqu'au 29/10/2023. Pour en savoir plus, consultez [la liste sur le site du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire](#).

## EFFETS SECONDAIRES DES PPUA SUR LES AUXILIAIRES

L'Indoxacarbe est une substance active principalement utilisée pour lutter contre les chenilles phytophages sur de nombreuses cultures. Elle est interdite en Europe depuis mars 2022 mais reste autorisée en Nouvelle-Calédonie à travers 3 spécialités commerciales. Les effets de ces produits sur les auxiliaires et les abeilles sont détaillés ci-dessous.

Nom commercial	PARASITOÏDES (micro guêpe)						PRÉDATEURS						UTILES
	Chalcidien		Braconide		Coccinelles		Chrysopes et Hémérobes		Syrphes		Acariens		Abeilles
	Toxicité larve	Toxicité adulte	Toxicité larve	Toxicité adulte	Toxicité larve	Toxicité adulte	Toxicité larve	Toxicité adulte	Toxicité larve	Toxicité adulte	Toxicité larve	Toxicité adulte	Ne pas traiter pendant la floraison
Explicit EC	2	2	1	3	2	4	1	1	1	?	1	1	X
Imtrade indoxacarb 150 EC	2	2	1	3	2	4	1	1	1	?	1	1	X
Steward	2	2	1	3	2	4	1	1	1	?	1	1	X

1 Non toxique (mortalité < 25 %)    2 Légèrement toxique (25 % < mortalité < 50 %)    3 Assez toxique (50 % < mortalité < 75 %)    4 Toxique (mortalité > 75 %)    ? Effet inconnu

## AGENDA

### Prochaines dates des formations Certiphyto et des renouvellements



Les dates des formations Certiphyto jusqu'à la fin de l'année sont disponibles [ici](#) !

Pour les renouvellements se rapprocher du service formation au **24 63 74** ou à [formation@cap-nc.nc](mailto:formation@cap-nc.nc)

<b>NC1</b>	Nouméa	26 septembre
	La Foa	3 octobre
	Koumac	14 novembre
	Nouméa	21 novembre
<b>NC3</b>	Bourail	5, 12, 14 septembre
	Nouméa	19, 21, 28 septembre
	Voh	15, 22, 28 novembre
<b>NC4</b>	Nouméa	11, 12, 18, 19 octobre

Le PPUA Info est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (Groupement de Défense Sanitaire Végétal).

**GDS**<sub>V</sub>  
Groupement de Défense Sanitaire Végétal  
CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE  
Nouvelle-Calédonie

**Contacts**  
Chambre d'agriculture et de la pêche  
Groupement de Défense Sanitaire Végétal  
Tél. : 24 31 60 – [gds-v@cap-nc.nc](mailto:gds-v@cap-nc.nc)

Directeur de publication : Jean-Christophe Niaoutou  
Comité de rédaction dont rédacteurs (r) :  
Sophie Tron, Didier Pastou, Aude Robelin (r), Sébastien Utard (r), Marc Lemarrec (r)  
Crédit photo : GDS-V sauf mention contraire

Le PPUA info est disponible en version numérique, téléchargeable sur [www.cap-nc.nc](http://www.cap-nc.nc)  
Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez retirer le PPUA Info en version papier dans les antennes de la Chambre d'agriculture et de la pêche.

\*Soumis aux conditions de la fiche technique

ISSN 2534-5869